

Irriplaine 2023 N° 17 - Jeudi 13 juillet 2023

Ronan OLIVO, Chargé d'études gestion quantitative, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
01 64 79 31 15 / 06 07 18 14 37 / ronan.olivo@idf.chambagri.fr

Sommaire

<i>RAPPEL NAPPE DU CHAMPIGNY !</i>	7
<i>RAPPEL DU BILAN HYDRIQUE</i>	7
<i>METEO OBSERVEE DEPUIS 7 JOURS (ETP ET PLUIES)</i>	2
<i>COEFFICIENTS CULTURAUX (Kc)</i>	2
<i>SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU)</i>	3
<i>CONSEILS EN IRRIGATION</i>	5
<i>RESTRICTIONS EN COURS</i>	6

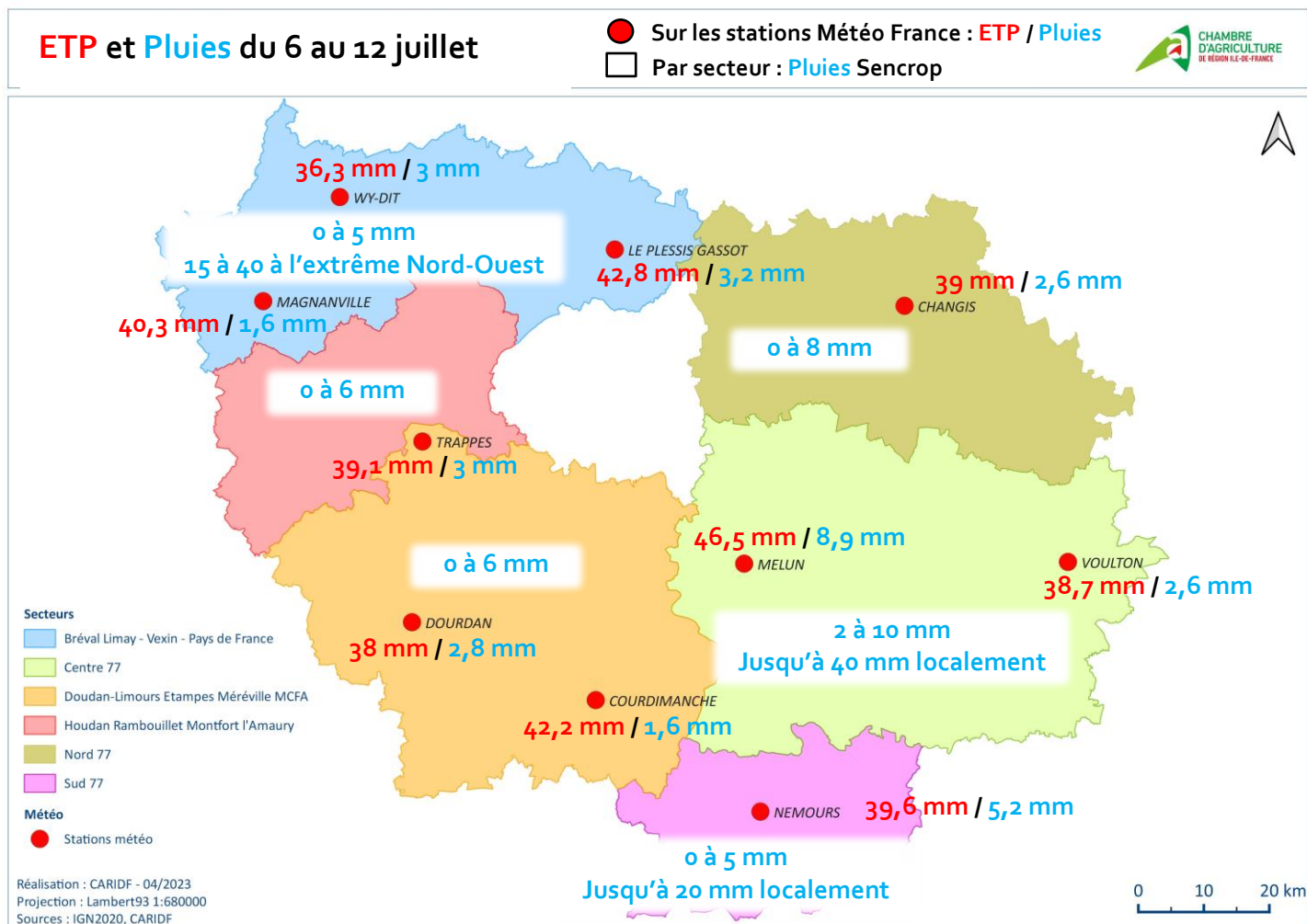
RAPPEL NAPPE DU CHAMPIGNY !

Pour TOUS les irrigants de de la nappe de Champigny, merci de transmettre vos index de consommation du 1^{er} juillet (et précédents) à l'adresse email suivante : alexane.grandon@idf.chambagri.fr

RAPPEL DU BILAN HYDRIQUE

$$\text{Bilan hydrique :}$$
$$\text{ETP} \times Kc = \text{RFU} + \text{Pluies (+ Irrigation)}$$

METEO OBSERVEE DEPUIS 7 JOURS (ETP ET PLUIES)



Prévisions des 7 prochains jours :

Pluies (différents modèles météo)
0 mm

ETP (d'après statistiques)
38 à 45 mm

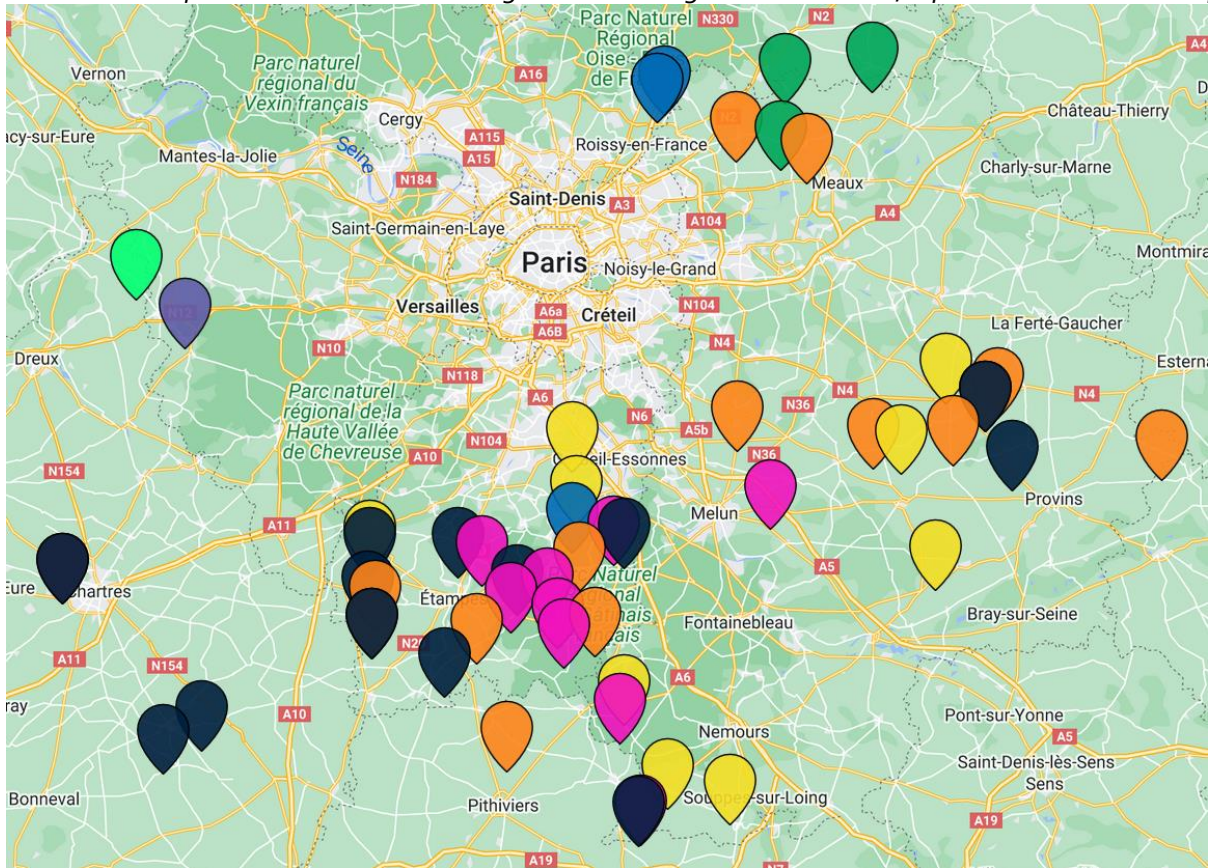
COEFFICIENTS CULTURAUX (KC)

Les coefficients culturaux (**grandes cultures et maraîchage**) sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture via le lien suivant :

https://idf.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Ile-de-France/160_Inst-IDF/5_-_Les_ressources/Documents/20230414-CoefficientsCulturauxKc-CARIDF.pdf

SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU)

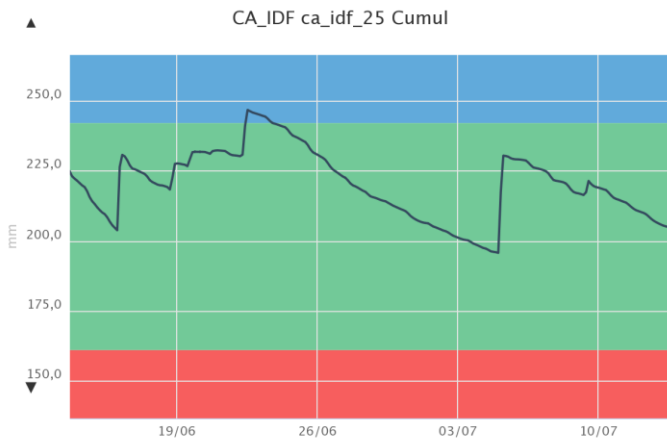
Réseau des sondes capacitives de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, réparti sur les secteurs Irriplaine



Légende sondes :

■ HS/Stand by
 ■ Maraîchage/Arbo/Autres
 ■ Haricot vert
 ■ Maïs
 ■ PdT
 ■ Tomate
 ■ Fraise
 ■ Betterave

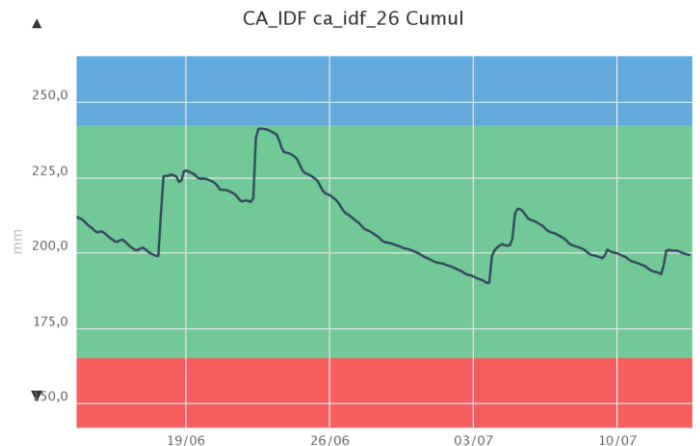
Pomme-de-Terre



Culture : PdT conso (Jazzy) plantées 24 avril, Secteur Centre 77

Sol : limon franc moyen

Commentaire : les dernières pluies suite à l'irrigation ont été faibles. Les consommations sont en moyenne de 4 à 5 mm/jour. Pas de pluie annoncée et des forts ETP pour les 7 prochains jours. Procéder à un nouveau tour d'eau.

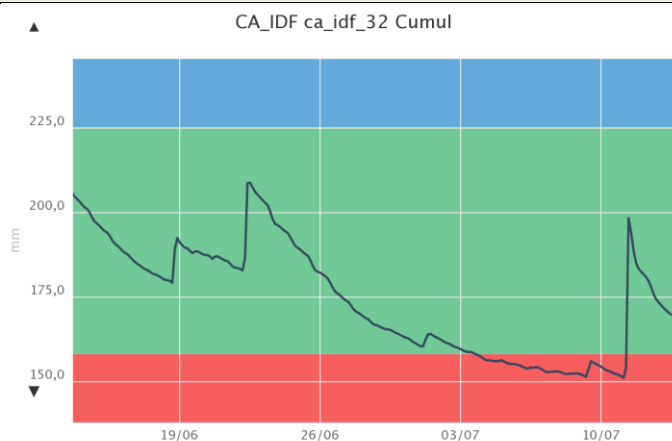


Culture : PdT industrie (Inovator) plantées 20 avril, secteur Nord 77

Sol : limon profond

Commentaire : le dernier apport n'est pas marqué ici. Il est possible que du feuillage soit trop présent au-dessus de la sonde (feuillage à écarter si c'est le cas), ou bien que le sol battant ait fait ruisseler une partie de l'eau de chaque côté de la butte. Cependant tout va bien : l'horizon 35 cm est encore bien fourni en eau, et les horizons 45 et 55 cm ont encore été peu sollicités. Il y a de la réserve.

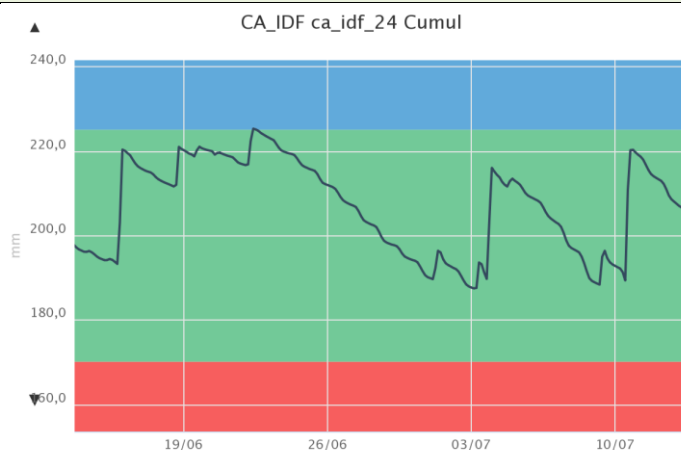
Betterave



Culture : betteraves semées 7 avril, secteur Sud 77

Sol : sablo-limono-argileux moyen

Commentaire : suite au dernier apport, on observe un pic important. Ce pic pourrait être lié à 2 choses : un drainage important dû au type de sol (en partie sableux), et la turgescence des cellules (surconsommation suite à un stress hydrique). Réaliser si possible un nouveau tour d'eau d'ici la fin de semaine.

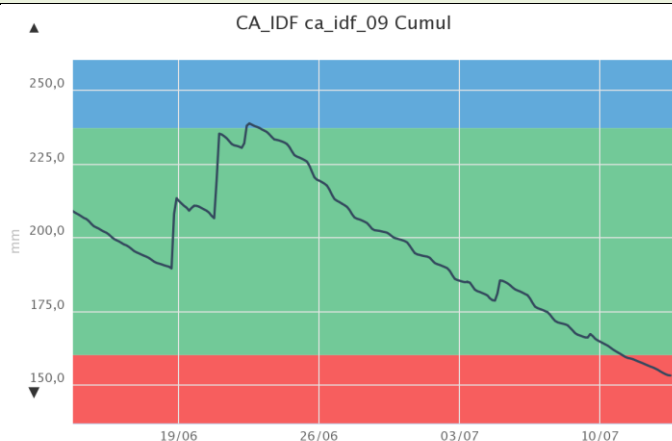


Culture : betteraves semées 30 mars, secteur Sud 77

Sol : argilo-calcaire superficiel

Commentaire : le dernier tour d'eau a bien réhydraté le sol sur tous les horizons mesurés. Cependant les consommations journalières sont importantes et le sol a peu de potentiel en réserve utile. Irriguer à nouveau en milieu de semaine prochaine.

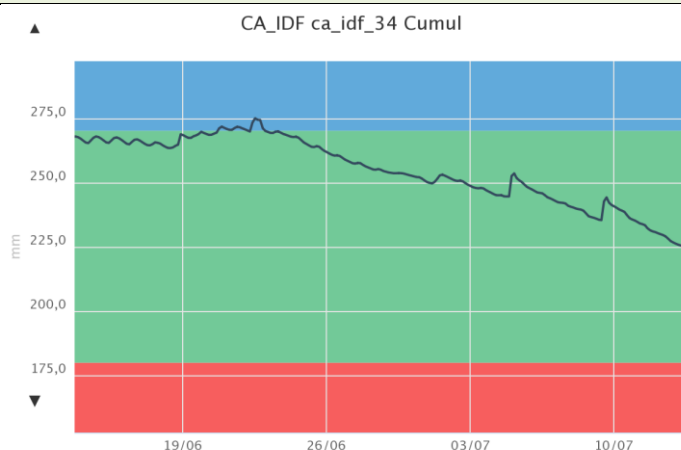
Maïs



Culture : maïs semé 19 avril, secteur MCFA, Ballancourt-sur-Essonne 91

Sol : limon franc superficiel

Commentaire : les consommations ralentissent, il y a probablement du stress hydrique. Irriguez sans tarder.

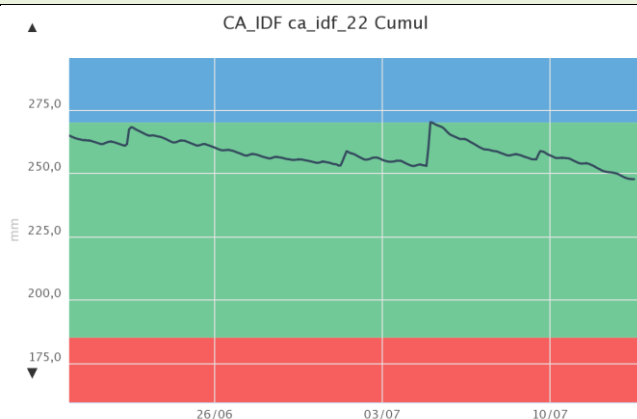


Culture : maïs semé 3 mai, secteur Centre 77

Sol : limono-argileux moyen

Commentaire : les consommations s'accroissent (4-5 mm/jour). Les racines pompent maintenant sur l'ensemble des horizons du sol. Réalisez un tour d'eau courant de semaine prochaine.

Haricot vert

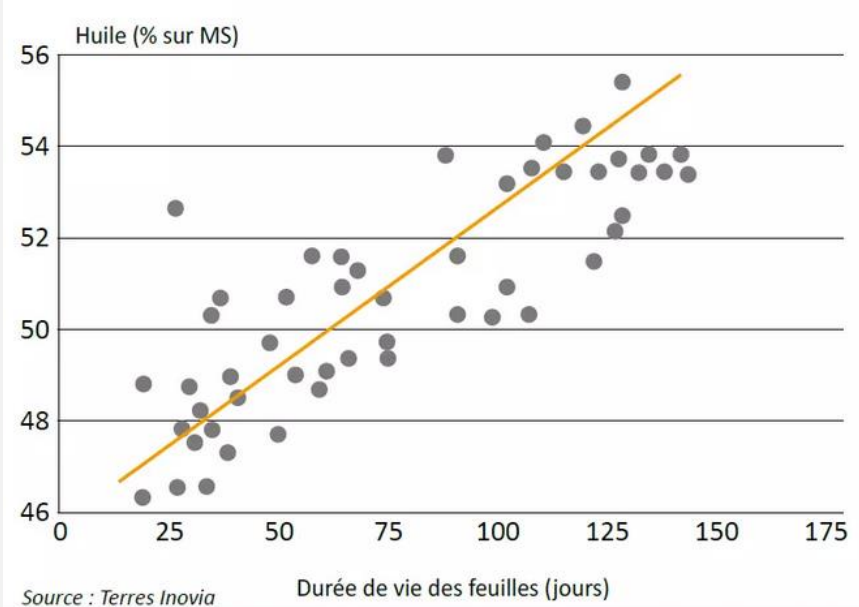


Culture : haricots verts semés 13 juin, secteur Nord 77

Sol : limon-argileux profond

Commentaire : consommations de 3 mm/jour correspondant au stade (3^e trifoliée). Les racines consomment jusqu'à 25 cm de profondeur. Réaliser un tour d'eau de 20 mm cette fin de semaine.

CONSEILS EN IRRIGATION

CULTURE	STADE	CONSEIL
Pomme de terre	Floraison à sénescence	- Irriguer cette semaine si cela n'a pas été encore fait. - Avec le climat actuel (pas de pluie, de fort ETP), rester sur un rythme d'irrigation hebdomadaire.
Betterave	100% couverture	Avec le climat actuel (pas de pluie, de fort ETP), rester sur un rythme d'irrigation : - Hebdomadaire en sol superficiel - Tous les 10 jours en sol moyen - Tous les 15 jours en sol profond
Maïs	14 feuilles à floraison mâle	Avec le climat actuel (pas de pluie, de fort ETP), rester sur un rythme d'irrigation : - Hebdomadaire en sol superficiel - Tous les 15 jours en sol moyen à profond. Garder une marge de manœuvre dans la zone de confort hydrique de la plante, pour ne pas être dépassé par la demande climatique (ETP) et 'courir' après le retard dans la conduite de l'irrigation.
Tournesol	Bouton dégagé à floraison	- Source Terres Inovia : « Pour obtenir le meilleur rendement possible, dans les 30 jours qui suivent la floraison, les tournesols ne doivent pas perdre plus de 25 % de leur masse foliaire. »  Source : Terres Inovia - Attendre maintenant la fin floraison avant d'envisager un tour d'eau.
Haricots verts	3 ^{ème} trifoliée à boutons floraux	- Grande sensibilité au stress hydrique à partir de la floraison, pouvant pénaliser la formation et la croissance des filets et favoriser l'apparition des fils et des grains. - A ce jour les besoins en eau sont encore modérés. Les racines prélèvent jusqu'à 25 cm de profondeur (à peine). Le système racinaire étant peu profond, réaliser des apports limités hebdomadaires de 20 mm pour compenser l'ETP.

RESTRICTIONS EN COURS

• Historique des niveaux de restrictions 2023 en Ile-de-France :

Année	2023																					
Semaines	Lundi (jour/mois)	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	10/7	
du lundi au dimanche	Dimanche (jour/mois)	5/3	12/3	19/3	26/3	2/4	9/4	16/4	23/4	30/4	7/5	14/5	21/5	28/5	4/6	11/6	18/6	25/6	2/7	9/7	16/7	
Dates des arrêtés préfectoraux (jour/mois) :																						
	Département 77		9/3						20/4						2/6	8/6	16/6		30/6			
	Département 78	3/3		15/3			6/4											22/6				
	Département 91																16/6					
	Département 95															7/6					13/7	
	Paris & proche couronne	3/3															16/6		29/6			
Historique des niveaux de restrictions :																						
Légende couleur restrictions :																						
V	Vigilance																					
A	Alerte																					
AR	Alerte renforcée																					
C	Crise																					
Départements	Zones d'alerte																					
77	Ancoeur																V	AR	AR	AR	AR	AR
77	Auxence																	V	V	V	V	V
77	Beuvronne																	V	V	V	V	V
77	Ecole																	V	V	V	V	V
77	Essonne																V	V	V	V	V	V
77	Gondoire																	V	V	V	V	V
77	Grand Morin		V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	
77	Loing																	V	V	V	V	V
77	Lunain															V	A	A	A	A	A	
77	Marne																	V	V	V	V	V
77	Orvanne																	A	AR	AR	AR	A
77	Ourcq																	V	V	V	V	V
77	Petit Morin																	V	V	V	V	V
77	Reveillon		V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	AR	AR	
77	Seine																	V	V	V	V	V
77	Thérrouanne															V	V	A	A	V	V	
77	Voulzie																	V	V	V	V	V
77	Yerres																	V	V	V	V	V
77	Yonne																	V	V	V	V	V
78	Seine	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	
78	Centre	V	V	A	A	A	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	AR	
78	Sud-Est	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	A	A	
78	Sud-Ouest	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	
91	L'Orge et ses affluents, à l'exception de l'Yvette et de ses affluents																	V	A	A	A	A
91	L'Essonne, la Juine, l'Ecole et leurs affluents																	V	V	V	V	V
91	La Seine dans sa traversée du dpt de l'Essonne, et ses petits affluents directs																	V	V	V	V	V
95	Oise et Seine																					
95	Plaine de France et Parisis																	A	A	A	A	A
95	Vexin																	V	V	V	V	A
Paris & proche couronne	Zone 1 : Marne et Seine																		V	V	V	V
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	AR	AR	
Paris & proche couronne	Zone 2b : Nappe du Champigny																	V	V	V	V	V
Départements	Nappe de Champigny																					
77	Champigny Est		V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
Départements	Nappe de Beauce																					
77	Fusain																	A	A	A	A	A

• Carte des restrictions en cours : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

• Communes concernées par département :

77 : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse>

78 : <https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Eau/Secheresse/Situation-actuelle-dans-les-Yvelines>

91 : <https://www.essonne.gouv.fr/Publications/Arretes/Eau-arretes-prefectoraux-et-recepisses-de-declaration>

95 : <https://www.val-doise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-et-nuisances/Eau/Restriction-des-usages-de-l-eau-en-periode-de-secheresse>

Paris & proche couronne : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/2023-suivi-de-la-secheresse-sur-les-departements-a12666.html>

• **Mesures de restrictions en cours :**

Département	Zone d'alerte	Niveau de restriction	Mesures de restriction
77	Tout le département, exceptées les zones en niveau de restriction plus élevé	Vigilance	Aucune
77	- Lunain - Grand Morin - Orvanne	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 11h et 18h Irrigation des cultures de pommes de terre et légumes : Dérogrations possibles : ddt-secheresse@seine-et-marne.gouv.fr Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdiction, sauf pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
77	- Réveillon - Ru d'Ancoeur	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Interdiction totale pour les prélèvements en rivières ou nappe d'accompagnement Irrigation des cultures de pommes de terre et légumes : Dérogrations possibles : ddt-secheresse@seine-et-marne.gouv.fr Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdiction, sauf pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
78	-Seine -Sud-Ouest	Vigilance	Aucune
78	Sud-Est	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 11h et 18h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
78	Centre	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
91	- L'Essonne, la Juine, l'Ecole et leurs affluents - La Seine essonnoise et ses petits affluents directs	Vigilance	Aucune
91	L'Orge et ses affluents, à l'exception de l'Yvette et de ses affluents	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures : Interdiction entre 11h et 18h et interdiction totale le dimanche Irrigation des cultures suivantes par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) : maraîchage, cultures légumières, plantes aromatiques ou médicinales, plantes ornementales en pot, pépinières productrices d'arbres ou d'arbustes : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, exception possible pour les usages marchands après demande préalable
95	Oise et Seine	Vigilance	Aucune
95	Vexin	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 10h et 18h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau : Interdiction de remplissage, de maintien en eau et de vidange Autorisation nécessaire pour les usages commerciaux
95	Plaine-de-France et du Parisis	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau : Interdiction de remplissage, de maintien en eau et de vidange Autorisation nécessaire pour les usages commerciaux
Paris & proche couronne	Ensemble	Vigilance	Remplissage plans d'eau : Interdit du 15 juin au 30 septembre pour les plans d'eau alimentés par des prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, sauf pour la défense incendie
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Remplissage plans d'eau : Interdit, sauf pour la défense incendie et exception possible sur demande auprès de la Police de l'eau en cas d'usages commerciaux ou d'enjeux liés aux milieux aquatiques

Nappe souterraine	Secteur	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Nappe de Beauce	Fusain	Alerte	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements interdits du dimanche 8 h au lundi 8 h, soit 24 heures consécutives - Possibilité de fractionnement par 12 h sur demande motivée pour un total de 24 heures hebdomadaires : interdiction 2 fois de 8h à 20h. - Mesures spécifiques pour les forages impactant très fortement le débit du Fusain : Forage de priorité 1 : prélèvement interdit quatre jours par semaine Forage de priorité 2 : prélèvement interdit trois jours par semaine. La plage d'interdiction couvre notamment la période s'étendant du samedi 8h au lundi 8h.
Nappe de Champigny	Champigny Est	Alerte	<ul style="list-style-type: none"> Toutes cultures hors spécialisées : Réduction de 5 % du quota restant à utiliser Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinière, gazons, arboriculture, plantes aromatiques, et serres : Aucune réduction

Des demandes de dérogations, dûment motivées, peuvent être réalisées directement auprès des DDT. Le préfet pourra, à titre exceptionnel, adapter les mesures de limitation, essentiellement dans le cas où l'usage de l'eau est interdit.